

ANNEXE E

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

ENTENTE CANADA — NOUVEAU-BRUNSWICK RELATIVE À LA PRESTATION DE SERVICES EN FRANÇAIS 2005-2006 À 2008-2009

PROJET SPÉCIAL APPROUVÉ EN 2007-2008

Conformément au paragraphe 4.2 de l'*Entente Canada — Nouveau-Brunswick relative à la prestation de services en français 2005-2006 à 2008-2009*, le Canada contribuera financièrement à la réalisation du projet décrit ci-après.

Titre du projet

Développement des services d'établissement pour les immigrants en régions francophones — Phase III — Appui aux municipalités

Durée

Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

Objectifs

- Mise en œuvre de la stratégie gouvernementale dans le but de faciliter l'intégration des immigrants et des nouveaux arrivés aux communautés francophones et au marché du travail.

Résultats prévus

- Les municipalités ont en place un plan pour l'implantation de la stratégie gouvernementale en matière d'immigration.
- Les communautés acadiennes et francophones sont sensibilisées aux avantages des retombées de l'immigration francophone.

Budget prévu

90 000 \$

Contribution du Canada

45 000 \$

Contribution du Nouveau-Brunswick

45 000 \$

Date d'approbation ministérielle 3 août 2007